

**Compte-rendu du Conseil de Faculté du 3 mai 2018**

**Élus présents** : Vincent BEAL, Agnès CLERC RENAUD, Alice DEBAUCHE, Salomé DEBOSS, Catherine DELCROIX, Nicoletta DIASIO, Isabelle HAJEK, Philippe HAMMAN, Smaïn LAACHER, Roger SOME

**Élus excusés**: Catherine BOISSON, Nalini FURST, Frédéric BAUER, Nicolas MATT, Catherine ZUBER

**Procurations**: C.Boisson à C.Delcroix, F.Bauer à R.Somé.

**Invités permanents**: Nicolas AMADIO, Nicolas CAUCHI-DUVAL, Marie BALAS, Pascal HINTERMEYER, Catherine LEOPOLD

**Invités permanents excusés**: Didier BRETON, Sylvie MONCHATRE, Maurice WINTZ

**Président de séance** : Jean-Daniel BOYER, Doyen

**Ordre du jour :**

1. Approbation du compte-rendu du conseil de Faculté du 12 avril 2018

Le compte rendu du conseil de Faculté du 12 avril 2018 est approuvé à l’unanimité avec une abstention.

Pas de rajout ni de modification au compte rendu.

**2. Dialogue de gestion**

La réunion a eu lieu avec le DES.

Les maquettes ont été acceptées. Il reste à examiner le respect des coûts.

Pour la demande d’Amphis et de salles il faut impérativement s’y prendre à l’avance

Marie Balas fait un point d’information (car elle doit partir) sur le partenariat envisagé avec Dortmund. Il y aurait un échange de 2 étudiants ici et là-bas. Marie Balas demande l’accord du Conseil de Faculté. L’accord est voté à l’unanimité.

Sur la création de postes : il faut la justifier en n’omettant pas la dimension Recherche.

Sur la conversion des PR en MCF : 1 PR égale 2 MCF ; 1 MCF égale un ATER. Cette conversion est aussi une question de coût.

L’idée du Central, d’après le Doyen, est d’avoir une discussion pluriannuelle sur les 3 ans qui viennent. 1création tous les 3 ans.

L’intérêt à préserver est de garder 1 support ATER.

Le sous encadrement : la composante est présumée suffisamment encadrée. Mais Benoit Tock pense que la composante est insuffisamment encadrée.

L’année scolaire 2018-2019 verra la modification des maquettes. Si possible développer les supports.

La conversion d’1 PR en 2 MCF est contestée.

Le doyen précise qu’il n’y a pas de création de support mais qu’il faut chercher à la diversifier ; libérer les tâches MCF de tâches administratives et multiplier les supports PR.

Il faut par ailleurs veiller, pour le Laboratoire, à la question des PR qui partent très prochainement à la retraite.

L’institut de Démographie va demander la pérennisation d’un poste.

Il est de nouveau rappelé que le Central veut faire prévaloir les postes qui s’inscrivent dans des perspectives de recherches.

Pour le fléchage de recherche : faire prévaloir les besoins en heures et thématiques (en particulier porteuse pour la vie du laboratoire).

Dans cette perspective il est proposé un Conseil d’unité avant le 28 juin

**3. Parcoursup**

Il est proposé de consulter les différentes motions des différentes assemblées sur Parcoursup.

Mais avant, on rappelle la position du CNU (section 20) qui est en désaccord avec cette modalité d’accueil des lycéens à l’université. La motion du CNU porte, entre autres, sur les disciplines rares dont les étudiants n’ont jamais entendu parler et qui ne sont pas enseignées dans le secondaire.

A Strasbourg il y a classement des Parcoursup sauf en Histoire qui a refusé : tout le monde ex-aequo.

Une proposition est faite de créer 4 groupes de TD : cela améliorera la qualité du suivi des étudiants.

Pour le Bureau trois scénarios sont possible :

* Demande de moyens supplémentaires ;
* Tout le monde ex-aequo ;
* Tout le monde ex-aequo avec la possibilité de sortir de « oui si ».

Mais la question fondamentale est : comment réussir Parcoursup sans moyen ?

Pour le doyen on peut proposer 3 heures supplémentaires + AD + des groupes de TD. Mais c’est le Rectorat et non l’université qui a la main sur Parcoursup et qui détient et offre les moyens. Le « oui si » est lié à l’obtention des moyens.

Il est proposé de faire des classements pour Parcoursup. Il faudrait faire des réunions pour mettre en place des critères. Mais cela n’est pas nécessaire parce que ce n’est pas contingenté.

Tous les dossiers sont arrivés à la fac : 1344 dossiers. Il faut le rendu pour le 15 mai.

Il est proposé de refuser Parcoursup en tant qu’enseignant de sciences sociales. Il faut ne pas oublier et prendre en compte que les notations sont parfois très différentes selon les lycéens et les lycées. Et pour celles et ceux qui ne « savent » pas lire qui va leur faire cours ?

Pour le moment 6 universités refusent Parcoursup.

Proposition est faite de demander un poste de MCF pour Parcoursup. Le doyen répond qu’il faut construire un « profil » pour demander un poste. C’est donc impossible pour Parcoursup.

Il faudrait mettre ex-aequo : entrer en « oui si » et en sortir si on est « bon » et faire entrer en « oui si » ceux qui n’y étaient pas et qui en ont besoin.

Proposition du Doyen : avec « oui si » et ex-aequo et on demande un poste de support pérenne. On ne classe pas et tout le monde vient.

Mais il est difficile de décider dans l’incertitude.

Une majorité se dégage du Conseil de Faculté pour refuser Parcoursup. Mais il faut faire attention à ce refus car on peut nous refuser des postes (le cas de la philosophie).

Le Conseil de Faculté vote la motion de l’AG du 19 avril 2018 : à l’unanimité.

Le Conseil de Faculté vote le Parcoursup dans les conditions suivantes : ex-aequo et contre le classement.

Il se dégage deux situations pour lesquelles le Conseil de Faculté va se prononcer par vote :

* 1 tous ex-aequo sans « oui si ».
* 2 ex-aequo avec possibilité de « oui si » et avec développement de moyens.

Résultat du vote :

-première proposition : 4 voix

-seconde proposition : 6 voix

- Abstention : 2 voix.

Le Conseil de Faculté demande qu’on assure des conditions pérennes pour la réussite des étudiants.

Ne pas se fixer des critères rigides pour accueillir les « oui si ».

Il faut rester dans le Bac : moyenne de 10 en français au Bac.

**4. MECC**

Le Central demande une remontée le plus vite possible : avant la fin du mois d’avril (le mieux est le 20 avril).

**5. Divers**

Le classement des ATER est donné.

La composition du jury Master est reportée.

La séance est levée à 18h20.